

Le Mot du Maire

Les élus du Conseil municipal se sont réunis le 26 février dernier afin de se prononcer sur la dizaine de points qui étaient à l'ordre du jour.



En premier lieu, nous avons adopté le compte administratif 2014. Ce document retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées au cours de l'année écoulée.

Une fois de plus, les chiffres démontrent une bonne santé financière de notre commune, avec un excédent global de 269.460,50 €, issu des 212.602,78 € d'excédent de fonctionnement et des 56.857,72 € d'excédent d'investissement.

Il est à noter cependant que, même si nos dépenses de fonctionnement sont contenues (+1,9% par rapport à 2013), ce sont malheureusement nos recettes qui diminuent (-2,5%) et notamment les dotations et subventions d'Etat (-9,6%). Les effets de ce désengagement de l'Etat, via des baisses de dotations de plus en plus conséquentes, seront bien évidemment prises en compte dans l'élaboration prochaine du budget 2015 ainsi que dans la préparation des années à venir.

Par la suite, nous avons validé le dossier de consultation, préparé par les services de notre Communauté d'agglomération, pour choisir le cabinet d'études qui nous assistera dans l'élaboration de notre futur plan local d'urbanisme (PLU).

Nous avons aussi retenu l'offre de M. Justin ESPADA, architecte, pour concevoir et suivre les travaux d'aménagement du local mis à notre disposition par le bailleur social Vaucluse Logement, sur la place de la Magnaneraie.

Le coût de cette mission sera de 8.125 € HT.

Toujours en matière de maîtrise d'œuvre, nous avons accepté l'avenant des paysagistes MARTEL et MICHEL, correspondant aux travaux complémentaires d'aménagement de la place de la Magnaneraie, d'un montant de 7.351,07 € HT.

Dans un tout autre domaine, nous avons reconduit notre soutien aux Verquérois utilisant, pour leurs enfants, les services du centre de loisirs de Saint-Andiol, en participant à hauteur de 14 € par enfant et par jour de présence.

Enfin, cette réunion du Conseil s'est clôturée par l'établissement du planning de tenue du bureau de vote pour les deux tours des élections départementales, programmés les dimanches 22 et 29 mars prochains. Comme à chaque élection, je vous invite instamment à participer à ce scrutin, en usant de votre droit de vote.

D'ici là, vous êtes cordialement invités à deux événements (bien différents) :

- **samedi 7 mars** à 17h30, en mairie, la **signature d'un contrat départemental** de développement et d'aménagement, couvrant nos futurs investissements communaux.
- **dimanche 8 mars**, salle polyvalente, le **vide-dressing** de notre comité des fêtes.

Verquières, le 27 février 2015